

Sous la présidence de monsieur Morlat,

Etaient présents : mesdames Balberde, Boisseau, Masson, messieurs Alizon, Breton, Dumas, Patouillard, Simon

Madame Coutant donne pouvoir à monsieur Morlat  
Secrétaire de séance : monsieur Breton

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 30 janvier 2017.  
Le Conseil approuve le compte rendu.

Votants : 10                      Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1- Projet école : demande de subventions**

Monsieur le maire explique qu'il est possible d'obtenir des subventions auprès de plusieurs financeurs dans le cadre du projet école et périscolaire.

Le Conseil autorise monsieur le maire à déposer toutes les demandes de subventions possibles auprès des différents financeurs, dans le cadre du projet école et périscolaire.

Votants : 10                      Pour : 10                      Contre :                      Abstention :

#### **2- Projet Ecole : avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre**

Cet avenant correspond au recalage du montant des honoraires sur le montant de l'estimation prévisionnelle du montant des travaux validé en phase APD, à savoir 558 450 € HT au lieu de 300 000 € HT initialement.

Il a été demandé à l'architecte de réduire de 2 % le taux de rémunération global, ce qui ramène ce taux à 9,90 %. Cette baisse du taux représente une diminution d'environ 20 % du montant total des honoraires (35 700 € HT) si le taux d'origine de 11,90 % avait été maintenu.

Votants : 10                      Pour : 9                      Contre : 0                      Abstention : 1  
Abstention : M. Dumas

#### **3- Aide à la classe de découverte (nouvelle proposition)**

Un nouveau montant d'aide pour le départ en classe découverte a été proposé suite aux différents échanges avec les parents d'élèves et la commission vie scolaire :

160€ pour les familles avec un enfant, 190€ par enfant pour les familles avec 2 enfants.

Votants : 10                      Pour : 5                      Contre : 2                      Abstention : 3  
Abstention : Mme Balberde, Mrs Dumas et Patouillard - Contre : Mrs Breton et Simon

#### **5- Convention d'accompagnement avec le centre de gestion pour la mise à jour du document unique**

Tout employeur, public comme privé, est tenu d'élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels auxquels peut être exposé son personnel.

La commune souhaite donc s'engager dans cette démarche qui nécessite de faire appel à des personnes compétentes dans ce domaine et ayant un regard extérieur sur notre activité. Pour cela, la commune a fait appel au CDG45 pour la mise à disposition d'un conseiller de prévention en vue de la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Il est proposé de signer la convention avec le CDG qui fixe les modalités de fonctionnement et de traitement fournit par leur service. Le coût de cette assistance est évalué à environ 1000 €.TTC

Votants : 10                      Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **4- Bilan accessibilité**

Le bilan AD'AP (Agenda D'Accessibilité Programmé) est terminé et le calendrier de travail sera proposé lors d'une prochaine réunion de Conseil.

#### **5- Compte rendus des commissions communales et intercommunales**

- Monsieur le maire informe que l'Agence d'urbanisme a subi une réorganisation avec redistribution des compétences (documents disponibles en mairie) ;
- Claudine Boisseau informe que le SYGMA n'augmentera pas sa cotisation pour 2017 ;
- Des associations liées au canal (10) ont décidé de créer un « Collectif canal d'Orléans » afin d'obtenir, des différents décideurs, la réhabilitation du canal et sa réouverture à la navigation de plaisance ;
- Marie-Claire Masson informe que le projet du 11 novembre 2018 suit son cours ;
- Depuis le 2 mars 2017, les demandes de carte d'identité ne sont plus accueillies en mairie de Combleux mais à St Jean de Braye, le délai passerait à 3mois ;
- Monsieur le maire informe que le déploiement de la fibre qui desservira les Combleusiens, devrait être terminé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 ;
- Depuis le jeudi 2 mars 2017, un pizzaiolo est présent sur le parking de la mairie tous les jeudis de 17 heures à 21 heures.

#### **6- Questions diverses**

- ✚ Monsieur le maire remercie Sylvain Alizon et la commission pour le travail fourni sur le suicide du site internet et la réalisation du bulletin municipal.
- ✚ Elections : le tableau des permanences est à remplir.
- ✚ Le test d'extinction de l'éclairage public commencera le 13 mars au lieu du 9 mars initialement prévu, pour une durée d'un mois,

- ✚ Une réunion publique est à organiser pour le mardi 25 avril (vidéo protection, l'école, le site de Poinville, test extinction de l'éclairage public),
- ✚ Des personnes se sont interrogées sur l'état de la passerelle. Le revêtement est légèrement dégradé mais ne remet pas en cause la solidité de la passerelle.
- ✚ Nathalie Balberde évoque une possibilité d'organiser des repas intergénérationnels. Cela n'est pas réalisable car le nombre d'enfants accueillis ne permet pas d'accueillir d'autres convives.

✚ Prochaine réunion de Conseil : lundi 27 mars 2017 à 19 heures (vote du budget)

✚ Réunion de conseil importante le 23 Juin 2017 (élections sénatoriales)